Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 7 (1919)
Heft: 6

Artikel: La famille Alex [suite]
Autor: Aebischer, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817852

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Famille Alex,

par Paul Aebischer.

(Suite).

4° Nicolas Alex, qui épousa en 1582 probablement — le contrat de mariage [1], par lequel sa future femme recevait 1000 couronnes à 5 livres, un habillement convenant à sa position sociale, des terres et une forêt à Givisiez, une vigne, avec maison et dépendances à Lavaux, et lui-même apportait 1000 livres est daté du 7 mai 1582 — Catherine d'Affry, fille de l'avoyer Louis d'Affry et d'Ursule de Praroman, était en 1583 collateur de la chapelle d'Orsonnens, dédiée aux saints Fabien et Sébastien ; [2] cette même année, on le voit conclure un arrangement avec le chapitre de Saint-Nicolas [3] et, à la St-Jean d'été, il prit place au Grand Conseil.

En 1588 — peut-être en 1587 déjà — il est officier au service de France : une lettre du Conseil, en date du 23 janvier, remercie en effet les capitaines Nicolas de Praroman et Nicolas Alex de leurs nouvelles, et défend à leurs soldats de revenir au pays sans un congé de leurs chefs. [4] Le 19 juin 1589 de nouveau, le Conseil remercie les deux Fribourgeois pour leurs lettres envoyées de Tours, [5] et le 6 décembre de la même année enfin, le commandant du régiment dont faisaient partie nos deux compagnies, le colonel glaronnais Galatti, reçoit communication d'une lettre adressée au roi de Navarre, demandant le retour des com-

---

[1] AC, Reg. not. n° 212, fol. 303 (Daniel de Montenach),

[2] Dellion, *Dictionnaire des paroisses*, t. IX, p. 61 ; cf. *Mémorial de Fribourg*, t. I, p. 15.

[3] Kuenlin, *Dictionnaire géographique et historique*, p. 222.

[4] AC, Missival, n° 32, fol. 320 verso.

[5] AC, Missival n° 33, fol. 167 verso.

pagnies suisses et en particulier des troupes fribourgeoises. Le roi Henri IV donna congé au colonel Galatti et à ses soldats, déclara qu'il avait payé une partie de leur solde et fit l'éloge de leur chef qui, bien que tous ses gens n'eussent pas été là, « aida de beaucoup la victoire et avantage que Dieu lui donna [au roi] contre ses ennemis spécialement au grand combat d'Arques. »[1]

Que s'était-il passé? Les deux compagnies fribourgeoises « qui s'étaient couvertes de gloire à la fameuse retraite de Meaux », et qui « avaient été du nombre des dix mille Suisses que le baron de Sancy avait conduit à Henri III lors de son évasion de Paris », s'étaient trouvées — le roi ayant été assassiné quelques jours après — faire partie de l'armée des Huguenots que commandait le roi de Navarre ; et dès lors, faisant cause commune avec eux pour soutenir les prétentions de leur chef à la couronne, elles s'étaient vaillamment battues contre les troupes catholiques des Ligueurs, auxquels le cardinal Cajétan, légat du pape, s'était joint. »[2]

Ces troupes, rappelées par le gouvernement, rentrèrent à Fribourg probablement vers le commencement de mars 1590, enseignes déployées. Les deux capitaines suspendirent les deux drapeaux, sur lesquels étaient brodées les armes de Navarre, aux fenêtres de leurs maisons respectives, et les soldats, qui peut-être avaient rapporté des idées nouvelles de leur long séjour dans les camps et au milieu des protestants, n'étaient pas sans causer quelque inquiétude, quant à la pureté de leur foi et de leurs mœurs, aux défenseurs de la stricte orthodoxie à Fribourg. C'est pourquoi, le 12 mars 1590, Sébastien Werro, curé de ville, se présenta-t-il en Conseil, pour se plaindre de ce que l'on avait laissé des troupes fribourgeoises au service d'un prince protestant, du roi de Navarre, et pour demander aussi que l'on obligeât, sous menace d'une peine, les deux compagnies à faire une profession de foi à l'église de Saint-Nicolas, à défaut de quoi, disait-il, il fermerait les portes de l'église aux soldats revenant de France. Le Petit Conseil renvoya l'affaire devant les Deux-Cents.[3]

---

[1] AC, Missival n° 33, fol. 242—246 ; Manual. 11 décembre et Missival n° 33, fol. 246 verso—247.

[2] R. Werro, *Notice sur la vie et les écrits de Sébastien Werro*, pp. 17—18. Cf. Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg*, t. II, p. 284.

[3] AC, Manual, 1590, 12 mars.

Le lendemain donc, le Grand Conseil réuni répondit — un peu cavalièrement peut-être — aux demandes de Werro. Relativement d'abord à la remarque faite par le curé de ville que les ancêtres de Messeigneurs avaient participé en France à maintes expéditions pour le maintien de la foi catholique, mais qu'avant de procéder à la dernière levée de troupes en faveur du roi de Navarre, on n'avait pas consulté la bouche de Dieu, le Grand Conseil répliqua que jadis non plus on n'avait pas l'habitude de prendre conseil des ecclésiastiques pour les questions militaires. Au surplus, ajoutait-il, on sait parfaitement que les troupes fribourgeoises étaient parties pour la France dans une bonne intention — elles devaient entrer au service du roi très catholique Henri III — et que c'était à cause de cela que leur départ avait été autorisé par Messeigneurs ; il n'avait pas été au pouvoir de ceux-ci d'empêcher que le roi de France ne fût tué et remplacé par le roi de Navarre : ils se contentèrent, sitôt qu'ils le purent, de demander au nouveau roi de congédier les troupes catholiques, ce qui fut d'ailleurs discuté dans les diètes. — Werro s'était plaint aussi de ce que les soldats étaient rentrés à Fribourg enseignes déployées : les Deux-Cents lui firent remarquer que ces troupes s'étaient loyalement et bravement conduites. — Au sujet enfin de la profession de foi, les conseillers ne la trouvèrent pas opportune, en raison du jubilé.[1]

Une députation, composée de l'avoyer Jean de Lanthen-Heid, de trois sénateurs, d'un Soixante et d'un membre du Conseil des Deux-Cents se rendirent à une assemblée du chapitre pour communiquer ces réponses, et montrer en même temps que la démarche du curé Werro avait déplu. « Le 22 suivant, le prévôt Thorin et le vicaire général Schneuwlin se présentèrent en Grand Conseil pour excuser le Curé, disant qu'il avait été entraîné par son zèle, mais que ses intentions étaient bonnes, et qu'il était sous tous les rapports un modèle de bon pasteur. »[2]

Sitôt rentré au pays, Nicolas Alex s'occupa de sa fortune, et chercha à augmenter ses possessions seigneuriales, tant à Corbières qu'à Torny. — Son père, Antoine Alex, le 14 septembre 1581 déjà, avait racheté à Corbières, dans le but d'étendre

---

[1] AC, Manual, 1590, 13 mars.
[2] Werro, op. cit., p. 19,

ses droits féodaux, de dom Pierre Castella, curé de Villarvolard, agissant tant en son nom qu'en celui de François, fils de Pierre Castella, bourgeois de Gruyères, pour la somme de 20 florins, un cens annuel de 12 gros, engagé jadis par les Mayor aux ancêtres de dom Castella. « Deux ans après, Alex use de nouveau du droit de rachat pour racheter par 12 livres laus. un cens de 12 sols laus. engagé par Pierre Mayor aux ancêtres de Louise Souter dont les Castella ont hérité. »[1] — En 1590, par un acte daté du 19 octobre, Nicolas Alex, à son tour, acheta de François, fils de feu Pierre Castella, bourgeois, châtelain et donzel de Gruyères, la cense et tous droits avec, que celui-ci possédait sur Corbières, Villarvolard et Bulle, pour le prix de 2240 florins, plus un certain nombre de cadeaux à faire à la femme du vendeur, au curé de Villarvolard, à Petter de Praroman, ancien bailli de Gruyères, ainsi qu'à Jacob Werly, ancien châtelain de Corbières.[2]

Quant à Torny, Antoine Alex avait prêté à diverses reprises[3] certaines sommes, qui atteignaient en mai 1558 le chiffre de 12 000 écus d'or, à Françoise de Gruyère, veuve de Charles de Challant ; celle-ci avait donné en gage au secrétaire de la justice de Fribourg la seigneurie de Torny. Pour se libérer, Françoise et ses fils, François, Georges, Claude et Jehan de Challant laissèrent à Antoine Alex leurs droits sur Torny : « seigneurie, jurisdiction haulte, moyenne et basse, avecq les hommes et hommages du village, territoire, confins et fenaige de Tornier le grand, ...deniers, chappons, graynes, tant de censes que d'usage », ainsi que les censes de Middes et de Torny-Pittet.[4] — Trente-

---

[1] Arch. soc. hist. Fribourg, t, IX ; N. Peissard, *Histoire de la seigneurie et du bailliage de Corbières*, pp. 526—27.

[2] AC, Corbières, actes n° 155 ; Cf. Peissard, op. cit., p. 527.

[3] Le 1er février 1557, il paya à François Musy de Romont 61 écus d'Italie et 19 écus au soleil ; le 27 juillet 1557, au même, 212 écus au soleil et 8 d'Italie ; le 1er juillet 1557, à Hans-Luc Iseli, conseiller de Bâle, 48 1/2 écus au soleil ; le 6 janvier 1558, à François Musy, 150 écus au soleil ; à Ulric Foltz de Fribourg 50 écus au soleil et enfin à noble Georges de Diesbach 100 écus.

[4] Girard, *Nobiliaire militaire suisse*, t. I, p. 282 ; *Chartrier de la maison de Diesbach*, p. 171 sqq.

de Diesbach, p. 171 sqq. La vente de 1558 n'avait pas été définitive : c'est ce qui explique celle de 1591.

trois ans plus tard, les deux fils aînés de Charles de Challant et de Françoise de Gruyère, François et George, seigneurs de Fenix et de Chastilion, chargent leurs procureurs, nobles Estienne Gentil et Louis du Crest, par acte daté de leur château de Fenix le 5 janvier 1591, de vendre leurs terres, châteaux, seigneuries et juridiction, « avec tous et singuliers membres, dependances et appartenances quelconques, soit en maisons, terres, pres, bois, eaux et cours d'eau, hommes, hommages, censes utiles et directes, avec la seigneurie directe, censieres, dîme, bans, clames et autres droitures de juridiction haute, moyenne et basse », pour le prix de 2050 écus d'or au soleil, à noble Nicolas Alex :[1] les témoins furent Peter Känel, conseiller et boursier de Fribourg, Jost de Lanthen-Heid, Ludwig Käser et Peter Fruyo.

Nicolas Alex, qui était entré au Conseil des Deux-Cents en 1583, fut nommé avoyer de Morat en 1595, pour une période de cinq ans ; à son retour dans la capitale, en 1601, il fut appelé à faire partie du Conseil des Soixante. Il mourut en 1604,[2] laissant trois filles, qui suivent. — Après sa mort, sa femme, Catherine d'Affry, épousa noble Nycolas de Diesbach, conseiller et avoyer de Fribourg, qui chargea, au nom de sa femme, en 1614, le commissaire Remy de dresser le terrier du fief Alex, rière la préfecture de Corbières.[3]

1° Marguerite, née en 1582 ; son parrain fut Nicolas de Praroman et sa marraine, Margrett von Perroman.[4] Elle épousa, le 4 février 1602, Georges de Diesbach, bailli de Morat de 1615 à 1620, et membre du Petit Conseil, fils de Georges de Diesbach et de Marguerite Werly ; il mourut en 1648.[5] Marguerite vivait encore en 1634.[6] Elle reçut en partage la seigneurie de Torny, qui, par son mariage, passa dans la famille de Diesbach.

2° Anneli, née peut-être en 1584 ; elle épousa Pierre Meyer,[7]

---

[1] Girard, *Nobiliaire militaire suisse*, t. I, p. 276.

[2] Il vivait encore le 19 juillet de cette année-là (AC. Reg. bapt. St Nicolas, II, p. 31).

[3] AC, G. Corbières n° 43, fol. 3 (1614, 10 avril) ; Cf. Peissard, op. cit, p. 528.

[4] AC, Reg. bapt. St Nicolas, II, p. 21,

[5] Cf. *Fribourg artistique*, 1903, planche XXIII ; reproduction d'une tapisserie où elle est représentée avec son mari.

[6] AC, G, Romont n° 59, fol. 926 verso (1634, 23 janvier).

[7] Note de M. l'ingénieur de Gottrau.

et hérita des seigneuries de Pont, Orsonnens et Vuisternens, qui passèrent ensuite aux Meyer.

3° Elisabeth, née le 20 janvier 1586;[1] elle eut comme parrain noble Peter von Perroman le jeune, et comme marraine dame Elsbeth Känell, femme de Symon Alex. Elle épousa l'avoyer Hans Wild (1609—1613), veuf de Marguerite Fruyo, et hérita des seigneuries de Villargiroud et de Villarvolard. — Elle était veuve en 1627 déjà.[2]

5° Carli Alex se fit immatriculer le 15 septembre 1576 à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; sans doute y resta-t-il quelques années: ce qu'il y a de certain, c'est que le 11 janvier 1580 il fut reçu bachelier ès-arts.[3] Deux ans après, il épousait Marguerite Fayo, fille de Hans Fayo et d'Elisabeth Wild, et petite-fille de Pancratz Wild; par le contrat de mariage daté du 28 mai 1582, il recevait 1000 livres pfennig de son père, et Marguerite Fayo apportait de son côté toute sa fortune paternelle, c'est-à-dire 1900 livres, plus un verger au Bysenberg.[4]

Il n'occupa point de charges importantes dans la république: tout au plus fut-il nommé percepteur de l'ohmgeld, pour le quartier du Bourg, en 1589 — il donna comme caution son frère Simon et membre des Deux-Cents la même année: cela peut s'expliquer facilement par le fait qu'il fut très souvent à l'étranger. En 1586 déjà, en effet, on le trouve à Tours, au service du roi de France: le 2 novembre de cette année-là, il écrit à Messeigneurs pour les prier d'intervenir auprès du bailli de Vevey et capitaine de Chillon, Hans-Wilhelm von Mülinen, au sujet de certaines difficultés qu'il avait avec son vigneron, Claude Rolier.[5] En 1587, il est de nouveau à Fribourg; on le voit reconnaître sa bourgeoisie le 18 juin: il l'assigne sur sa maison de la Grand'Rue, près de celle de Niclaus Meyer.[6] Le 5 septembre 1588, le Conseil profite de son départ, ainsi que de celui du capitaine Nicolas de Praroman, pour

---

[1] AC, Reg. bapt. Saint-Nicolas, II, p. 48,

[2] AC, G, Corbières n° 33, fol. 9, et n° 32, fol. 2 verso; cf. id, n° 56, indication sur le premier feuillet.

[3] Freib. Geschichtsbl., vol. XIV; Büchi, *Freiburger Studenten auf auswärtigen Hochschulen*, p. 139.

[4] AC, Reg. not. n° 212, fol. 305,

[5] AC, Manual n° 32, fol. 134 verso.

[6] AC, Livre des Bourgeois, fol. 145 verso.

envoyer des remercîments officiels au chevalier Galatti, colonel d'un régiment au service de France, pour la bienveillance qu'il montre à l'égard des Fribourgeois et pour les nouvelles qu'il a communiquées au gouvernement de Fribourg ; il lui fait savoir en outre que c'est avec plaisir qu'il lui accorde la permission de compléter les effectifs des compagnies.[1] A la fin de l'année 1591, il est de nouveau à Fribourg ;[2] il y est encore le 28 mars 1593, lorsqu'il accense à perpétuité, pour 2 florins de bonne monnaie de Fribourg, 2 chapons et une journée de faux, une terre qu'il possède à Marly, au lieu dit le Prez du Confin.[3] — Il semble enfin que Carli Alex eut l'intention de mettre son épée au service du roi d'Espagne : le 16 juin 1594, en effet, Messeigneurs écrivent à noble Pompeio vom Crütz (della Croce), ambassadeur d'Espagne, pour lui dire que Carli Alex et Carli von Montenach, nommés lieutenants à son service, mais n'ayant pu partir encore, ont fait de grands frais pour s'équiper et se préparer, et qu'on le prie de dédommager ces deux officiers.[4]

Lors du partage des biens de noble Antoine Alex, en 1585, Carli avait eu en partage un certain nombre de vignes à Lavaux, à Corsier et à Vevey, la dîme d'Autigny, celle de Heitenwyl, de Lourtens, de Dietrisberg et de Muschels dans la paroisse de Marly ; et, bien qu'il ait eu deux maisons à Fribourg, l'une à la Grand'rue et l'autre à la rue de Morat,[5] il semblerait presque qu'il habitait de préférence Marly.

En 1585, il acheta la seigneurie de Treyfayes. « C'était une ancienne seigneurie que le propriétaire, appelé Essevati [Esseiva], voulut vendre au gouvernement, mais celui-ci ne s'en souciant pas, défendit néanmoins de la morceler en aliénant séparément la dîme (4 février 1585). Charles Alex l'ayant achetée d'Essevati, qui avait libéré à prix d'argent quelques ressortissants des corvées et d'autres redevances, il fut ordonné au premier de leur rendre le denier acquitté, afin de ne rien changer à leurs devoirs (3 décembre 1585 et 7 mars 1586). »[6]

---

[1] AC, Missival n° 33, fol. 6 verso.

[2] AC, Missival n° 34, fol. 85 (1591, 5 décembre) et Reg. not. n° 218, fol. 266 (1591, 14 décembre).

[3] AC, Reg. not. n° 218, fol. 118 verso sqq.

[4] AC, Missival n° 34, fol. 352 verso et 353 ; cf. Manual 1594, 16 juin.

[5] AC, Reg. not. n° 218, fol. 445 verso sqq.

[6] Kuenlin, *Dictionnaire géographique et historique*, II, p. 379.

Carli Alex mourut à Marly en 1600, dans une rixe avec Claude Pugin, aubergiste de l'endroit, qui le roua de coups : le coupable fut écartelé.[1]

De son mariage avec Marguerite Fayo, il eut deux, et peut-être trois enfants :

1° Catherine, baptisée le 8 janvier 1585 ;[2] elle épousa Nicolas Brandenburger.[3]

2° Anthoine, qui suit.

et peut-être 3° Elisabeth, qui épousa Godefroi Truffin, d'Estavayer-le-Lac : le 20 ou le 21 mars 1617, elle en eut un fils, Rodolphe ; le parrain fut noble Rodolphe Griset, et la marraine, noble dame Anna Alex.[4]

Anthoine Alex naquit probablement vers 1587 ; le 10 octobre 1600, il entra dans la troisième classe du Collège Saint-Michel[5] A la Saint-Jean 1622, il est appelé à faire partie du Conseil des Deux-Cents, en même temps qu'il est nommé ohmgelder du Bourg. Quelques mois après, le 22 octobre 1623, on le voit faire partie du groupe des dix « Venner » qui, avec 10 « Hauptlüthen » et dix « Wachtmeistern », furent chargés de la réception des délégués des cantons catholiques et du Valais venus à Fribourg pour renouveler l'alliance.[6] — Le 1er juin 1627, il reconnaît sa bourgeoisie et l'assigne sur sa maison de la Grand' rue, entre celle du docteur Frantz Gottrouw et celle de noble Niclaus von Perroman ; il ne fut cependant assermenté que le 19 juin 1628.[7] — En 1634 enfin il fut nommé, pour une période de cinq ans, bailli de Vaulruz.[8]

Anthoine habitait Marly probablement : en 1619, Ludwig

---

[1] Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg*, t. III, p. 16.

[2] AC, Reg. bapt. St Nicolas, II, 35.

[3] AC, Reg. not. n° 218, fol. 370, Indication de M. l'Ingénieur de Gottrau.

[4] Archives de la cure d'Estavayer, Registre des baptêmes, 21 mars 1617.

[5] Bibliothèque cantonale, Fribourg ; *Catalogus discipulorum collegii*, t. I, 1600.

[6] AC, Manual n° 174 ; 1623, 22 octobre.

[7] AC, Livre des Bourgeois, fol. 159 verso.

[8] Cf. Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. X, p. 497.

Putto, bourgeois de Fribourg, lui vend quelques propriétés sises dans ce village, non loin de la Gérine.[1]

Il avait épousé, vers 1624, Benoîte Heimo, dont il eut onze enfants, savoir :

1° Frantz, baptisé le 10 août 1625, qui suit.

2° Nicolas, né en 1627. Il n'est pas mentionné dans les registres de baptême de Saint-Nicolas : ce qu'il y a de certain cependant, c'est qu'il était âgé de huit ans lorsqu'il entra au Collège en 1635.[2] Il eut de longs procès avec Romain de Diesbach,[3] et mourut à Marly le 6 juin 1711.[4] — Les registres de baptême de Fribourg mentionnent, le 5 avril 1670, un fils illégitime, Rudolphus, qu'il eut de Madeleine Schwab.[5]

3° Antoine, baptisé le 18 septembre 1629 ;[6] il épousa, le 13 juin 1670, à Arconciel, Pétronille Voisin, de « Bellavo in Sabaudia ».[7]

4° Jeanne-Marie, baptisée le 20 mars 1632 ; elle eut comme parrain Simon Meyer et comme marraine Jeanne de Diesbach.[8] — Elle épousa avant 1657 Jean-Louys Odet, membre du Grand Conseil. Le 11 mars 1669, comme il allait partir pour Venise, où il commandait une compagnie suisse au service de la Sérénissime République, il donne à sa femme la permission de gérer sa fortune. Le 4 juin de la même année, elle confesse devoir à Jean-Daniel de Montenach 200 écus, et donne comme caution noble dame Benoiste Heimo, sa mère.[9]

5° Georges, né à Vaulruz — Antoine Alex y était bailli à ce moment — le 3 décembre 1634 et baptisé le 7 décembre ; le parrain fut François de Pontherose, curé de Vaulruz, et la marraine, Antonie Pasquier, femme du lieutenant du bailli.[10] — Georges n'apparaît plus dans la suite.

---

[1] AC, Reg. not. (notaire Russ) n° 224.
[2] Bibl. cant., *Catalogus discipulorum collegii*, t. I, fol. 117.
[3] Cf. par exemple AC, Manual 1708, p. 25.
[4] Registre des décès de Marly. Note de M. l'Ingénieur de Gottrau.
[5] AC, Reg. bapt. de St Nicolas, VI, p. 159.
[6] AC, Reg. bapt. de St Nicolas, II, p. 105.
[7] Registre des mariages de Marly. Note de M. de Gottrau.
[8] AC, Reg. bapt. de St Nicolas, II, p. 144.
[9] AC, Reg. not. n° 336, fol. 2 verso (1669, 4 juin).
[10] Registre des baptêmes de Vaulruz.

6° Sara, née à Vaulruz également, le 22 février 1636 ; elle eut comme parrain dom Pierre Frossard, curé de Sâles, et comme marraine Sara de Pontherose.[1] Elle épousa, avant 1659, Jacob Zurthannen, « Baumeister » et bailli de Gruyère de 1675 à 1680.[2]

7° Jost, né à Vaulruz ; il y fut baptisé le 1er novembre 1638 ; ses parrains et marraine furent François Pasquier, banneret, et la femme probablement de celui-ci.[3]

8° Jean-Rodolphe, baptisé à Fribourg le 16 juin 1640 ; le parrain fut noble Jean-Rodolphe Progin, et la marraine dame Magdeleine Python.[4]

9° Georges-Pierre, baptisé à Fribourg le 22 octobre 1643.[5]

10° Anne-Marie, baptisée à Fribourg le 27 février 1646. Elle épousa, avant 1668, Pierre Zurthannen, et vivait encore en 1684.[6]

11° Marie-Benoîte, baptisée à Fribourg le 16 février 1649, avec Louis Python comme parrain et dame Benoiste Python comme marraine.[7]

Antoine Alex mourut en 1659, et sa femme lui survécut ; elle vivait encore en 1669, et possédait à ce moment la dîme de Courtion.[8]

François Alex, fils aîné d'Antoine Alex, naquit en 1625. Le 4 octobre 1634, il entrait dans la première classe du Collège de Fribourg, comme externe.[9] — Par acte en date du 12 juin 1662, signé Peter Rämy, il vendit à son frère Anton Alex la Schlosslimatte et le jardin y attenant, sis à Marly-le-Grand, pour le prix de 530 couronnes.[10] — Le 14 avril 1691 enfin, il reconnaissait en même temps que son fils Hans-Jacob son droit à la bourgeoisie de Fribourg, droit qu'il assigna sur une vieille maison qui lui appartenait au Stalden.[11]

---

[1] Idem.

[2] Il existe au Musée cantonal de Fribourg un vitrail armorié à leur nom, avec la date de 1691.

[3] Registre des baptêmes de Vaulruz.

[4] AC, Reg. bapt. Saint-Nicolas, p. 246.

[5] AC, Id., p. 290.

[6] AC, Id., p. 328.

[7] AC, Id., p. 371.

[8] AC, Reg. not. n° 336, fl 2 verso.

[9] Bibl. cant. ; *Catalogus discipulorum collegii*, t. I, fol, 115.

[10] Note de M. l'Ingénieur de Gottrau.

[11] AC, Livre des Bourgeois, fol. 181.

François Alex épousa une certaine Pétronille, dont il eut un seul fils connu :

1° Jean-Jacques, qui suit.

Jean-Jacques d'Alex entra au Collège Saint-Michel, dans la classe de grammaire, en 1673 : ce qui permettrait de supposer qu'il dut naître entre 1660 et 1665 ; on le retrouve en humanités en 1677, et en logique en 1679—1680, avec, comme camarade de classe, Béat-Louis-Joseph de Praroman, François-Pierre de Boccard, Jean-Gauthier Lentzburger, Udalric Bourquenod : en 1677-78, sa classe comptait 41 élèves.[1] — Le 11 juin 1686, ensuite du préavis favorable donné par le « Stattschryber », le Conseil permet à Jean-Jacques Alex d'exercer les fonctions de notaire :[2] il semble cependant avoir assez peu pratiqué.[3] — Le 14 avril 1691, il reconnaissait sa bourgeoisie avec son père.

Il épousa en premières noces Marie-Magdeleine Vonderweid, fille du teinturier Prothais Vonderweid, et en secondes noces Elisabeth Wehrly ; de son premier mariage il eut quatre, et même très probablement cinq enfants, ainsi qu'une fille du second, à savoir :

1° Jean-Jacques, baptisé à Fribourg le 3 juin 1686. En 1706, il était à l'étranger : le 13 avril de cette année-là, en effet, M. François-Joseph Vonderweidt, s'oblige pour la somme de 20 écus blancs à M. le Capitaine de Malliardoz, en tant que tuteur de Jean-François d'Alex et de sa sœur ;[4] il était en 1708 encore absent du pays :[5] il n'est plus fait mention de lui dans la suite.

2° François-Joseph, baptisé à Fribourg le 25 avril 1689 ; il mourut sans doute en 1698.[6]

---

[1] Bibl. cant. ; *Catalogus discipulorum collegii*, t. II.

[2] AC, Manual 1686, p. 222 (11 juin).

[3] Il n'existe, à ma connaissance, aucun registre notarial de Jean-Jacques Alex : on trouve cependant quelques actes (cf. par exemple AC, Maigrauge 29, n° 35 ; 1690, 4 janvier) rédigés par lui, ainsi qu'un terrier de l'Hôpital.

[4] AC, Reg. not. n° 381, fol. 51.

[5] Cf. Manual 1708, p. 133 (18 avril).

[6] Le registre des décès de St Nicolas est malheureusement incomplet, en ce sens qu'il ne mentionne ces trois décès que de la façon suivante : t. I, p. 78 (1698, 13 mars) « Duo infantes Nobilis Dni ab Alex ducti ad Curtion pro sepultura » et t. I, p. 80 (1698, 12 juin) « Infans alius Nob. D. ductus in Curtion. »

3° Joseph-Baltazar, baptisé le 7 janvier 1691, et mort probablement en 1698 aussi.

4° Marie-Barbe, baptisée le 28 décembre 1692, et morte en 1698.

5° Marie-Valpourge. Il a été impossible de retrouver son acte de baptême — peut-être n'est-elle pas née à Fribourg — mais selon toutes probabilités elle est bien fille de Jean-Jacques Alex. Le 18 avril 1708, elle et son frère ont comme tuteur Protais Vonderweid, précisément le père de Marie-Magdeleine Vonderweidt, première femme de Jean-Jacques d'Alex.[1] Le 11 novembre 1712, elle emprunte à Marie-Elisabeth Doffing une somme de 50 écus, et elle donne en hypothèque sa part d'héritage à la montagne appelée la Vonderweidena.[2] Le 5 février 1714, le seigneur teinturier Vonderweit — Protais Vonderweidt — est attaqué en justice, par les sieurs Perula et Hirsing, en tant que tuteur des enfants de M. Jean-Jacques Alex :[3] le rapprochement, en un mot, entre cette citation du Manual et l'indication du Manual de 1708, permet bien d'inférer que Valpourge était une fille de Jean-Jacques d'Alex.

Elle épousa, entre 1711 et 1714, un certain Jean Maillard, de Morteau, dont elle eut une fille, Marie-Ursule, le 27 septembre 1721. — Mais tandis que son mari résidait en France, il semble qu'elle-même demeurait à Fribourg : le 7 mars 1720, en effet, par devant Me Claude-François Jacquemet, notaire royal à Morteau, Jean Malliard donna une procuration à sa femme, procuration dont celle-ci fit usage le 17 juin de la même année, à Fribourg, en empruntant à Marie Dupré, d'Avry-devant-Pont, la somme de 15 écus de France à 3 livres l'écu.[4] — elle donnait en garantie les 300 écus qu'elle avait à prétendre sur la succession de sa tante Saler, née Vonderweid, en suite du testament de feu M. le Capitaine Vonderweid — et en empruntant d'autre tre part, trois jours plus tard, 15 autres écus bons à Marie-Elisabeth Dauphing, « prêt appliqué à la poursuite de ses procès et payables à Noel ».[5] — Le 11 août 1725 enfin, une dernière

---

[1] AC, Manual 1708, p. 133.
[2] AC, Reg. not., n° 403, fol. 58.
[3] AC, Manual 1714, p. 68.
[4] AC, Reg. not. n° 383, page antépénultième.
[5] AC, Reg. not. n° 383, fol. avant-dernier,

mention est faite de Valbourg d'Alex ; ce jour-là, elle fit une réclamation devant le Petit Conseil au sujet du fameux héritage de 300 écus, provenant de sa tante Saler, mais que les héritiers de celle-ci refusaient de payer : elle priait le Conseil de faire en sorte qu'elle pût recevoir son dû.[1]

Jean-Jacques d'Alex qui avait épousé, le 26 février 1685, Marie Magdeleine Vonderweid,[2] se remaria, le 23 septembre 1699, avec Marie-Elisabeth Werly, veuve de Pierre Philipona, dont elle avait eu une fille.[3] — De ce mariage naquit un enfant :

6° Marie-Magdeleine, baptisée à Fribourg le 7 novembre 1700, et morte le 6 septembre 1702.[5]

Ce second mariage ne semble pas avoir été fort heureux. Dans un acte du 13 octobre 1700, en effet, acte par lequel elle vendait à Marie-Anne Reyff, pour 500 écus et 8 pistoles moitié de France et moitié d'Espagne, plus encore la valeur de 2 écus blancs, une maison avec jardin, écurie et grange, sise à Fribourg, sur les Places, « au rang devant entre celle de M. Rumy et celle de Maître Gaspar Mivilla, la charrière des Oyes d'orient et la Grand'rue tendente à la porte de Remond d'occident », Marie-Elisabeth Werly est qualifiée de « femme de noble Jean-Jacque Allex, bourgeois de Fribourg, débroncquée et séparée d'Iceluy », ce qui laisserait supposer qu'il l'avait délaissée :[6] elle n'est qualifiée de veuve que neuf ans après, le 8 février 1709.[7]

Marie-Elisabeth Werly avait hérité de ses parents un domaine à Russy : il semble qu'elle y habitait, car on la voit à plusieurs reprises demander du bois à Messeigneurs, pour y faire des réparations ; c'est ainsi par exemple que le 15 février 1720, elle demanda au Petit Conseil l'autorisation, qui lui fut accordée, de couper quelques troncs de sapin :[8] dans la séance du 27 février,

---

[1] AC, Manual 1725, pp. 703—704.

[2] AC, Reg. mariages de St Nicolas, t. I, fol. 33.

[3] Manual 1714, p. 58 (13 décembre).

[4] AC, Reg. bapt. St Nicolas, p. 246,

[5] AC, *Liber baptizatorum* a me Joanne Kämmerling Canonico et Coadjutore Sti Nicolai, t. I. Annotation.

[6] AC, Reg. not. n° 362, fol. 29.

[7] AC, Manual 1709, p. 46.

[8] AC, Manual 1720, pp. 94—95 ; cf. aussi Manual 1710, p. 131 (13 mars).

Messeigneurs constatèrent que Madame Alex avait coupé 12 troncs dans le Berleywald, pour la reconstruction de sa maison de Russy.[1]

Elisabeth Alex mourut chez sa sœur, à Estavayer, le 12 octobre 1746.[2]

* * *

Personnages non classés : 1° *Joni Alex*. Le 4 novembre 1588, elle prie Messeigneurs de lui permettre de vendre le drap qu'elle fabrique pour subvenir à l'entretien de sa famille, et d'intercéder pour elle auprès des fabricants de drap, qui lui faisaient des ennuis.[3] Elle n'était certainement pas de la branche noble qui, alors, était à l'apogée de sa richesse. Peut-être venait-elle de Bulle.

2° *Ursula Alex*, marraine de Casparus Schmid, le 21 septembre 1615.[4]

III. Petrus Alex et sa descendance.

Petrus Alex, troisième fils du gouverneur Humbertus Alex et de Madalena, est mentionné en même temps que ses deux frères dans le terrier de 1535 rédigé par le notaire Jaques de Saint Bernard. — Lors de la taille de 1555, il est taxé pour 5 écus bons.[5] — Le 30 août et le 24 septembre 1569, il reconnaît ses biens en faveur d'Humilimont, c'est-à-dire une pose ou Pontet, pour laquelle il payait 11 gros et un denier de cense ; et une autre pose encore sise au même endroit, qui devait 2 gros et 1 denier :[6] ces terres lui venaient de son oncle Octho.

Il mourut avant 1576 : le 2 novembre de cette année-là sa veuve, Luisa, confesse devoir à la Confrérie du Saint Esprit une coupe de froment de cense pour une somme de 20 livres laus. qui lui avait été prêtée.[7]

---

[4] AC, Manual 1720, p. 136.

[5] Reg des décès d'Estavayer, 1746 ; note de M. l'Ingénieur de Gottrau

[6] AC, Rathserkanntnussbuch, n° 21, fol. 114.

[7] AC Reg. bapt. St Nicolas, II p. 124. —Le *Fribourg artistique* (1906 planche XXI) donne ses armes, avec celles de son mari, dont les initiales étaient I. F.

[1] AC, *Rôle d'impôt pour la Gruyère*, p. 425.

[2] AC, GH n° 17, fol. 234 verso (1569, 30 août), et n° 18, fol. 8 (1569, 24 septembre).

[3] AB, *Registre des novelles acquisits de cense de la Confrarie du St Esprit*, fol. 39.

Pierre Alex laissait trois enfants :

1° François, qui entra dans les ordres. Il était membre du Clergé de Bulle en 1562,[1] et on le trouve mentionné dans le terrier de 1578, en même temps que ses frères.

2° Jaques, mentionné dans le même terrier.

3° Pierre, qui suit.

Pierre Alex, ainsi que ses deux frères, est cité pour la première fois dans la reconnaissance de ses biens, reconnaissance faite par la mère en 1578. Ils possédaient alors des terres en la Palaz, en Mont Preveyroz, en la Raschyz, en Fontannaz Glacent, en Soucens, ainsi qu'une scierne en la Scierne de Jehan de Vaulx et de Perrod Broth — appelée aussi Meyrimont — pour lesquelles terres ils payaient 5 sols et 9 deniers de cense, plus un quarteron, une hémine $^1/_3$ de froment.[2] — Pierre Alex est mentionné de plus dans les rôles militaires de 1587 et de 1598 : à cette dernière date, il possédait une épée, une lance et une hallebarde.

Il mourut avant 1609, laissant une veuve, Clauda, fille de Jean Ardieu, et deux enfants :

1° Loysia, qui épousa Theodole Michiel, notaire, fils de feu Nicod Michiel. Le contrat de mariage, du 1er juin 1614, mentionne qu'elle reçut 2500 florins de dot.[3]

2° Blaise, qui suit.

Blaise Alex figure dès 1610 dans les rôles militaires, et on l'y trouve en 1614 également. Le 1er juin 1617, il reconnaît ses biens en faveur de Messeigneurs de Fribourg : il possédait alors, outre un domaine assez étendu en Soucens, quelques poses en la Pasla, sus Montprevero, en la Rachy et en Fontanna Glacent, ainsi que deux droits de scierne.[4] Le 19 mars 1609 déjà, il avait fait, pour $^3/_4$ de pose en Soucens, une reconnaissance en faveur de la Confrérie du Saint Esprit, à laquelle il payait 8 deniers de cense ;[5] en 1619, nouvelle reconnaissance encore, en faveur cette fois du monastère d'Humilimont.

---

[1] Dellion, *Dictionnaire des paroisses,* t. II, p. 297.

[2] AC, GB n° 28 I, fol. XXIII verso (1578, 6 juin).

[3] AC, Reg. notarial n° 2661.

[4] AC, GB n° 22, fol. 177 (1617) ; Cf. G Vuippens n° 25, fol. 45 verso (1612, 1er octobre).

[5] AB, Grosse de la Confrérie du Saint Esprit n° IX, fol. 171.

Plus tard, il est cité dans les rôles militaires de 1641, 1643 et 1649 ; en 1647, il reconnaît une seconde fois les biens qu'il tient de Messeigneurs : il payait alors 18 sols et 4 deniers $^3/_4$ de cense annuelle, ainsi que 17 hémines $^1/_3$ de froment. [1] — Il avait épousé, avant 1620, une nommée Claudia.

Blaise Alex mourut avant 1675, ayant eu huit enfants :

1° Pierre, baptisé le 31 mai 1620, qui suit.

2° Jean, baptisé le 21 août 1621 ; il épousa, le 4 septembre 1651, Anna Pasquiers, de Vuadens, dont il eut un fils, Jean-Joseph, baptisé le 22 décembre 1653, qui entra au Collège des Jésuites, à Fribourg, en 1667 ; [2] en 1672, il est en rhétorique, mais on ne le retrouve pas dans la suite. — Il était en classe avec d'autres jeunes gens de Bulle : Jean Ardieu, Jean et Joseph Glasson, ainsi qu'avec François-Joseph Gottrau, Jacob Rämi, Charles-Ignace Weck.

On le retrouve à Bulle, dans des reconnaissances de 1675 et 1685. [3]

3° Marguerite, baptisée le 11 février 1625.

4° Jeanne, baptisée le 2 avril 1628.

5° Jaques, baptisé le 8 juin 1630.

6° Françoise, baptisée le 20 mai 1633.

7° Anne, baptisée le 17 septembre 1637 ; elle paraît n'avoir vécu que peu de temps.

8° Anne, baptisée le 18 juillet 1640.

(A suivre).

---

[1] AC, GB n° 15, fol. 192 (1647, 20 septembre).

[2] Bibl. cant. *Catalogus discipulorum Colegii*, t. II, fol. 20.

[3] Cf. plus bas Pierre Alex.